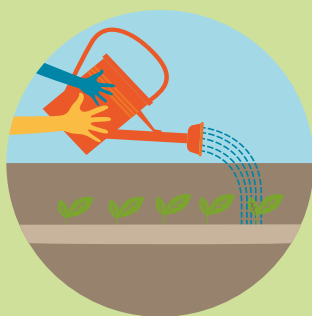


# Charte **Partageons** la Ville !

## JARDIN PARTAGÉ



Ici, les habitant.e.s du quartier jardinent et compostent leurs biodéchets.

**En acceptant la mise à disposition de ce terrain, nous nous engageons à :**

- mener une démarche participative avec les participant.e.s au projet et les habitant.e.s du quartier,
- jardiner en faveur de la biodiversité et dans le respect de l'environnement,
- cultiver les comestibles et aromates en bacs,
- assurer la bonne tenue des espaces partagés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- respecter le périmètre du terrain mis à disposition et garantir le caractère public de l'espace

**Signature du/de la ou des référent.e.s de l'initiative :**

